Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 23 (1993)

Heft: 10

Rubrik: SOS consommateurs : l'emballage toute une histoire [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Consommateurs L'EMBALLAGE... TOUTE UNE HISTOIRE (1RE PARTIE)

Fédération romande des consommatrices

es emballages, tout le monde en parle, souvent pour s'en plaindre. Il y en a trop, ils sont trop gros, il faut s'en débarrasser. Ils coûtent cher (leur prix est compris dans celui du produit) et il faut aussi payer pour les éliminer, tous ne se recyclant pas. Alors, indispensables, utiles, ou gaspilleurs, les emballages? Petit coup d'œil historique, technique et écologique, en deux parties.

Emballer, pourquoi?

L'emballage a 3 fonctions principales:

- 1. Protéger et/ou conserver
- 2. Informer
- 3. Attirer et plaire

A ces trois fonctions s'ajoute un quatrième élément, précisément celui qui fait problème aujourd'hui: la fin de vie de l'emballage, c'est-à-dire son élimination ou son réemploi. Ce sont ces différents aspects que nous examinerons dans cet article et le suivant (novembre).

1. Protéger/Conserver

Dans la nature, TOUT est «emballé»: l'oeuf, le citron, la graine, ou... l'embryon. C'est une question de survie. C'est pour la même raison que l'homme (outre luimême) a dû protéger ses récoltes, ses aliments (tout en développant parallèlement des techniques de conservation), ses textiles, ses matériaux. Le transport, même sur une courte distance, exigeait aussi protection. Le froid ou le chaud, l'humidité, les bêtes, les chocs étaient et sont toujours les ennemis des marchandises dont certaines, dès l'Antiquité, voyageaient énormément. On utilisait (et on utilise toujours dans les pays du tiers monde) feuilles, peaux, tissus, terre cuite, jarres, outres, papyrus, papier huilé. Des cachets, des marques indiquaient la provenance ou le propriétaire. L'étiquetage, même sommaire, est extrêmement vieux. Au fur et à mesure que des nouveaux matériaux étaient découverts et que leur prix baissaient, on les a utilisés pour emballer. Ainsi au XVIIe siècle, le papier propre, fait à la main, était réservé aux remèdes et au... tabac. Le verre était un produit de luxe. Les gens apportaient eux-mêmes leurs récipients. Et cela a duré très longtemps. Vous vous en souvenez encore: le flacon pour l'huile ou le vinaigre, l'estagnon pour le pétrole, le sac en papier (le «cornet» chez nous) pour le sel, le pot pour le lait. Et on avait panier, cabas, personnels...

On pouvait tâter ou humer (adieu l'hygiène) ce qui n'était pas encore «préemballé». Mais par ailleurs les informations sur le produit étaient peu nombreuses, parfois mensongères. Il fallait faire confiance au commerçant qui ne pouvait toujours protéger son client des falsifications. D'où la nécessité de créer une législation précise (ainsi l'Ordonnance sur les produits alimentaires, par exemple).

En 1885, Littré définit encore le mot «emballage» comme l'acte d'emballer. Le mot ne désigne pas encore le «paquetage» lui-même, justement parce que c'est seulement vers cette époque que commencent à apparaître les premiers produits dits «techniquement préemballés». (On découvre le métal pas cher, le tube réservé d'abord à la peinture, le verre, façonnés grâce à de nouvelles machines.)

Coca-Cola, Maggi, Nestlé, les fabricants de conserves (qui se popularisent) lancent les boîtes et les images de marque, les couleurs qui feront leur fortune. L'emballage qui protège cherche déjà à plaire. Il informe aussi. Aujourd'hui, préemballage et self-service sont

étroitement liés. Mais cela est une autre histoire.

Nos marchandises, qu'elles soient alimentaires, textiles, cosmétiques, qu'il s'agisse de fleurs, de vaisselle, d'appareils, de meubles ou d'outils ont toutes un point commun: elles voyagent, elles sont entreposées plus ou moins longtemps, puis mises en magasin. Ou bien elles accomplissent un nouveau voyage (vente par correspondance). Ensuite, elles seront à nouveau stockées au domicile du consommateur (après un déplacement dans le coffre de la voiture). La protection du matériel est donc absolument indispensable.

Et avez-vous pensé à l'emballage de l'emballage? Il est destiné au transport entre le producteur (parfois de l'autre côté de la planète) et l'importateur, le magasin, etc. Îls doivent pouvoir être mis sur palettes, facilement stockables, d'où de très raffinées techniques de normalisation.

L'emballage final du produit (appelé emballage primaire) doit protéger, mais aussi le conserver dans les meilleures conditions possibles. Il y a des plastiques dits «alimentaires» (bouteilles d'huile) et d'autres qui ne le sont pas. Les seconds ne sauraient convenir pour les premiers (une erreur à ne pas faire chez soi). L'Ordonnance sur les denrées alimentaires réglemente strictement les emballages (pas de salade dans du jour-

Une meilleure protection est aussi obtenue grâce à la couleur, l'opacité, l'étanchéité.

Le développement de nouvelles technologies, de nouveaux produits va de pair avec le développement des emballages. Un grand nombre de matériaux autrefois rares et précieux se sont banalisés et perfectionnés. Mais c'est l'apparition des matières plastiques, fruits de l'industrie chimique, qui ont bouleversé les emballages. Chacun des matériaux simples, de base, dits génériques, engendre une foule de combinaisons. Selon la loi ou le climat, il faut aussi les adapter. Mais tout en gardant les qualités indispensables de protection et conservation, on veut maintenant revenir à plus de simplicité écologique. (à suivre)